



LYCÉE LOUIS ARMAND Nogent-sur-Marne

Lycée des métiers
de l'électricité et de ses applications
des télécommunications et des réseaux informatiques
de la conception mécanique assistée par ordinateur

Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION 2021-2022



173 boulevard de Strasbourg
94130 – Nogent-sur-Marne



www.larmand.fr



01.45.14.28.28



ce.0940118t@ac-creteil.fr

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE 2021/2022 :

CLASSE 2020/2021 :

LE DOSSIER DOIT ÊTRE RENDU COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION,
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

RAPPEL DE LA SCOLARITÉ

Rappel de la scolarité en 2020-2021 :

Redoublement : Oui Non

Classe fréquentée :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Rappel de la scolarité en 2019-2020 :

Classe fréquentée :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : Commune :

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR TOUT NIVEAU

- L'avis d'affectation dans l'établissement,
- La fiche secrétariat,
- La copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour),
- La copie de la carte vitale ou de l'attestation de la sécurité sociale de l'élève/étudiant,
- Quatre photos d'identité, avec le nom et le prénom mentionnés au dos de chaque photo,
- La copie du certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ou du recensement pour les élèves de 16 ans et plus (*recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans*),
- Le justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer ou téléphone fixe),
- Un extrait du jugement en cas de situation familiale particulière, mentionnant la garde de l'enfant mineur et les noms des responsables légaux,
- La fiche d'urgence et la fiche de renseignements médicaux si nécessaire,
- La copie des trois bulletins de l'année scolaire 2020/2021,
- Le relevé de notes du baccalauréat ou la copie du diplôme,
- La fiche d'inscription à la demi-pension,
- L'autorisation du droit à l'image et traitement des données sensibles.

PIÈCES FACULTATIVES POUR TOUT NIVEAU

- Bulletin d'adhésion facultatif à la Maison des lycéens (MDL) : chèque de 10 € à l'ordre de la « MDL du lycée Louis Armand » à remettre à l'inscription,
- Don à l'Association sportive (AS) : chèque de 5 € à l'ordre de « l'Association sportive du lycée Louis Armand » à remettre à l'inscription.

VIE SCOLAIRE

1- Sorties autorisées de l'établissement

Pour les élèves et étudiants mineurs et majeurs, le règlement intérieur de l'établissement prévoit un régime d'autodiscipline permettant aux élèves de sortir librement de l'établissement en dehors des heures de cours. Nous avons pris connaissance des modalités de sortie de l'établissement.

Le responsable légal ou l'élève majeur :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

Le responsable légal :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

1- Signatures

La signature du dossier d'inscription dans l'établissement vaut approbation pleine et entière du règlement intérieur.

Le responsable légal préférentiel :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

Le responsable légal :

Nom et prénom :

Le :

Signature :

L'élève ou l'étudiant :

Le :

Signature :